

## COMMUNE DE LANGUEUX

Côtes d'Armor

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL séance du 04 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents                    Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Françoise GALLOUET, Béatrice REDON, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marie-Noëlle MORISE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Jean-Yves HINAULT, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés                    Messieurs Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Jean-Louis SENECHAU (pouvoir donné à Jean-Yves HINAULT)

Mesdames Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Catherine PEPIN

Secrétaire                            Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire            Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2023-28

<b>APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE SANTE</b>
---

Rapporteur :    Monsieur Olivier LECORVAISIER, Adjoint aux Finances et à l'Accompagnement Budgétaire des Projets

Conformément à l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Maire de soumettre au Conseil Municipal, pour approbation, les Comptes Administratifs 2022 de la Commune et du Centre de Santé.

Ce document comptable retrace l'ensemble des mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la Collectivité au titre de l'année écoulée.

Comme chaque année, le Conseil Municipal est invité à examiner les résultats de l'exercice comptable et le Compte Administratif dressé par Monsieur le Maire.

⇒ Pour 2022, ce compte fait apparaître :

**Budget principal :**

- En fonctionnement : des dépenses réalisées à hauteur de 9 570 986,91€ et des recettes encaissées pour 10 909 114,45 € ;
- En investissement : les dépenses décaissées s'élèvent à 3 012 591,19 € et les recettes perçues à 3 356 412,81 €.

**Budget annexe du Centre de Santé :**

- En fonctionnement : des dépenses réalisées à hauteur de 446 386,42 € et des recettes encaissées pour 518 026,73 € ;
- En investissement : les dépenses pour 45 158,82 €. Il n'y a pas de recette perçue.

**Je vous propose :**

- d'étudier en détail les écritures comptables de l'exercice 2022, à l'aide des documents annexés,
- d'approuver les Comptes Administratifs 2022 pour
  - le budget principal,
  - et le budget annexe du Centre de Santé.
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

**Monsieur le Maire sort de la salle afin que l'assemblée délibérante puisse procéder au vote.**

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTÉ à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Françoise HURSON, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marie-Noëlle MORISE, Christophe MINAUD, Marion BOUCHEVREAU).**